

Lundi 24 mars 2025

8 | EURE

MESNIL-EN-OUCHE

L'absentéisme des élus aux conseils municipaux en question

Plusieurs séances du conseil municipal ont été annulées faute de quorum. Entre réunions interminables et manque d'influence sur les décisions, certains élus s'interrogent sur leur rôle.



Début mars 2025, plusieurs élus étaient absents lors du conseil municipal de Mesnil-en-Ouche. Le quorum n'était pas réuni, le conseil a donc été annulé et reporté.

UNE INSTANCE DE DÉCISION CONTESTÉE
Alors qu'une nouvelle réunion est prévue lundi 31 mars, une question se pose : pourquoi un tel absentéisme ? Avec un seul fixé à 27 élus, si des contraintes d'agenda ou des problèmes de santé peuvent expliquer certaines absences, d'autres facteurs plus propres semblent être en cause. Sollicité, le maire, Jean-Louis Madelon, n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet, préférant communiquer sur les projets municipaux. Au-delà des tensions personnelles, plusieurs conseillers pointent du doigt la longueur excessive des réunions. Gérard Fauche, maire délégué de Thevray, assidu à chaque séance, évoque spontanément des débats interminables. La réunion de mars, marquée par l'élection de deux adjoints en la personne de Bernard Vandooren et Françoise Preyre, s'est ainsi prolongée jus-

qu'à 23 h 15. La maire déléguée de Beaumesnil estime que certains sujets mineurs monopolisent trop de temps, quand d'autres mériteraient davantage de discussions. À l'inverse, Thomas Courtoux, maire délégué de Saint-Aubin-le-Guichard, justifie ces échanges par la nécessité de bien appréhender les enjeux des décisions prises.

« Comment trouver la motivation pour assister au conseil lorsque l'on sait que notre avis ne pèse pas sur les décisions ? »

Thomas Courtoux

Ancien adjoint au maire

LA BARRE-EN-OUCHE AVANTAGÉE ?
Pour Thomas Courtoux, « les décisions prises ne concernent pas assez directement la vie des habitants ». L'union de 16 villages au sein de Mesnil-en-Ouche a éloigné les instances dirigeantes des réalisités locales. Si certains maires délégués comme Françoise Preyre (Beaumesnil) et Hélène Pereira (Grandchain) ont intégré le bureau municipal, la composition de l'exécutif et la répartition des projets laissent penser à un déséquilibre en faveur de La Barre-en-Ouche et des communes alentour.

Jean-Jacques Prevost estime que la réorganisation de Mesnil-en-Ouche en deux ou trois communautés distinctes, centrées sur La Barre-en-Ouche, Beaumesnil et éventuellement Landepéreuse, pourrait apporter une réponse plus appropriée aux attentes locales. En attendant, la question du quorum reste en suspens.